

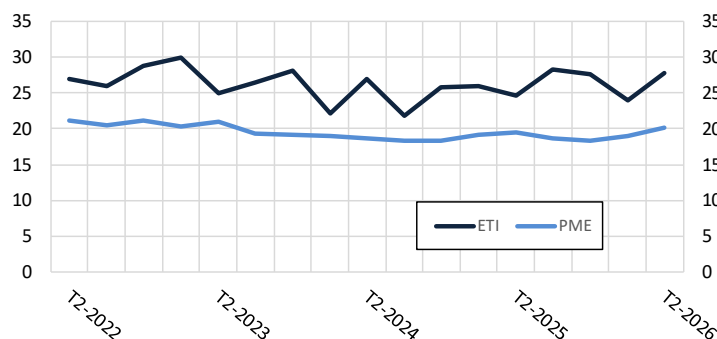
Accès des entreprises au crédit en France • 2^e trimestre 2026

Hausse des demandes de crédit d'investissement à des conditions toujours favorables

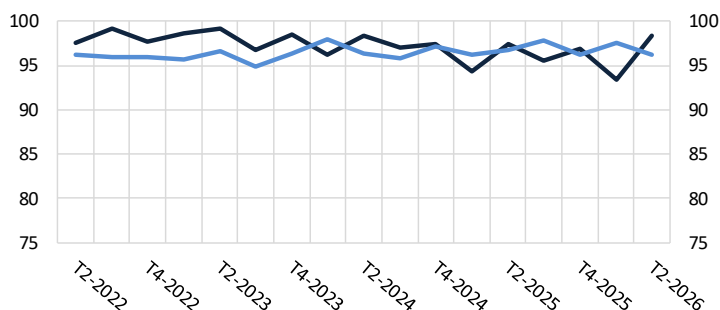
- Les demandes de crédits d'investissement progressent légèrement au T2 2026, atteignant 20 % des PME et 28 % des ETI. Les conditions d'accès demeurent très favorables : 96 % des PME et 98 % des ETI obtiennent la totalité ou au moins les trois quarts du montant demandé.
- Les demandes de crédits de trésorerie restent stables pour les PME (6 %), tandis qu'elles augmentent pour les ETI, passant de 5 % à 9 %.
- La majorité des entreprises continue de juger le coût du crédit stable, mais la part de celles signalant une hausse progresse légèrement au deuxième trimestre 2026, confirmant la tendance observée depuis le T2 2025.

Seuls les crédits bancaires sont considérés dans cette analyse ; certaines entreprises ont également accès au marché, ce qui leur offre des sources de financement supplémentaires non décrites par cette enquête.

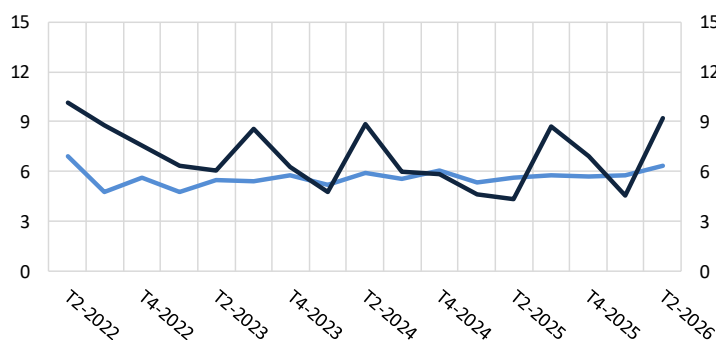
1. Demande de crédits d'investissement
(en % des entreprises interrogées)



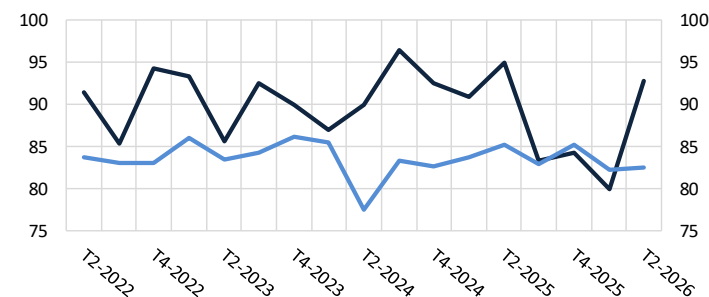
2. Obtention de crédits d'investissement en % des entreprises ayant demandé ce type de crédit
(en totalité ou à plus de 75%)



3. Demande de crédits de trésorerie
(en % des entreprises interrogées)



4. Obtention de crédits de trésorerie en % des entreprises ayant demandé ce type de crédit
(en totalité ou à plus de 75%)



Données non corrigées des variations saisonnières, proportion d'entreprises en % ; hors utilisation de lignes de crédit obtenues précédemment
Champ : Entreprises avec une autonomie de décision en matière de demande de crédit ; PME = 10 – 249 salariés ; ETI = 250 – 4999 salariés

Nouveaux crédits d'investissement

- La proportion d'entreprises ayant demandé de nouveaux crédits d'investissement progresse au T2 2026, atteignant 28 % pour les ETI et 20 % pour les PME (cf. graphique 1) et s'établissant à un niveau proche de leur moyenne historique.
- Les taux d'obtention pour ces demandes de crédits sont très élevés : 98 % des ETI et 96 % des PME ayant demandé un prêt l'ont obtenu en totalité ou à plus de 75 % (cf. graphique 2).

Nouveaux crédits de trésorerie

- Les besoins de financement de court-terme demeurent limités. La proportion d'entreprises ayant demandé de nouveaux crédits de trésorerie reste stable à 6 % pour les PME, tandis qu'elle remonte à 9 % pour les ETI (cf. graphique 3).
- Pour ce type de crédit, la part des entreprises obtenant leur financement (en totalité ou à plus de 75 %) a augmenté ce trimestre, passant de 82 % à 83 % pour les PME et de 80 % à 93 % pour les ETI (cf. graphique 4).



Compléments

1. Lignes de crédit

Pour leurs besoins d'exploitation, les PME et les ETI peuvent faire appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des lignes de crédit leur donnant droit à tirage au cours de l'année.

- Les demandes de lignes de crédit restent stables depuis plusieurs trimestres : elles concernent plus d'un tiers des PME et près de la moitié des ETI au cours des douze derniers mois (cf. graphique 5).
- Ces demandes continuent d'être très largement satisfaites : au moins 90 % des PME et des ETI obtiennent entièrement ou à plus de 75 % les lignes de crédit sollicitées.
- Parmi les entreprises disposant de ces lignes de crédit, 56 % des PME déclarent les avoir mobilisées au cours du trimestre, en hausse par rapport au T1 2026. Cette proportion s'établit à 61 % pour les ETI, en recul de 2 points sur un trimestre.

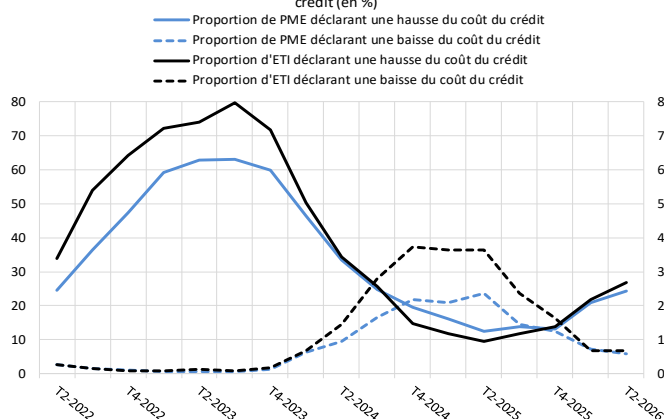
2. Obtention de nouveaux crédits d'équipement

Parmi les crédits d'investissement, les crédits d'équipement sont destinés à financer des immobilisations incorporelles ou corporelles, hors biens immobiliers.

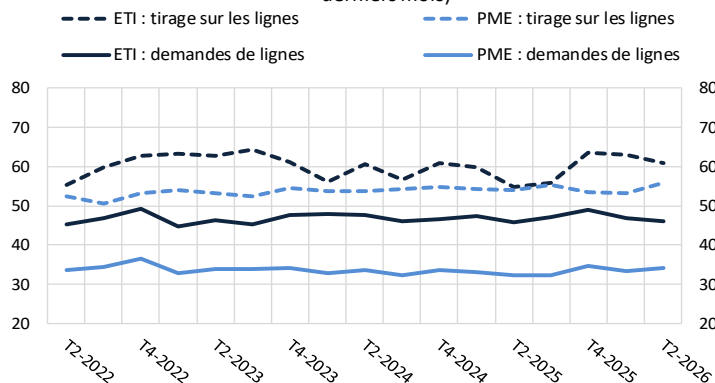
- Le taux d'obtention pour les crédits d'équipement (entièrement ou à plus de 75 %, cf. graphique 6) reste élevé pour les PME, à 94 %. Pour les ETI, il remonte à 93 % après avoir ponctuellement reculé de 2 points au trimestre précédent.

3. Evolution du coût du crédit

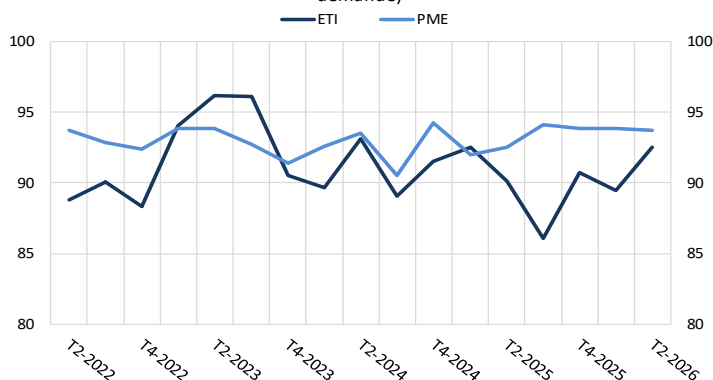
7. Proportion d'entreprises déclarant une hausse ou une baisse du coût du crédit (en %)



5. Proportion d'entreprises ayant fait une demande de lignes de crédit (sur les 12 derniers mois, en %) et proportion d'entreprises ayant tiré sur les lignes existantes (au cours des 3 derniers mois)



6. Proportion d'entreprises ayant obtenu des crédits d'équipement en totalité ou à plus de 75% (en % des entreprises ayant fait une demande)



- La perception d'une hausse du coût du crédit se renforce légèrement au T2 2026. La part des entreprises déclarant une augmentation atteint 24 % chez les PME et 27 % chez les ETI, en progression respectivement de 3 et 5 points sur un trimestre (cf. graphique 7).
- Malgré cette évolution, près des trois quarts des entreprises continuent de considérer que le coût du crédit est resté stable ou a diminué (76 % des PME et 73 % des ETI).
- Seules 6 % des PME et 7 % des ETI déclarent observer une baisse du coût du crédit au T2 2026.

4. Autocensure

Un comportement d'autocensure désigne une situation où une entreprise ne sollicite pas de nouveau crédit bancaire car elle anticipe un refus des banques.

Au cours du dernier trimestre, ce phénomène reste marginal : moins de 2 % des entreprises déclarent un comportement d'autocensure pour expliquer leur absence de demande de crédit de trésorerie ou d'investissement.

